VOL. XLV SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 6 SEPTEMBRE 1916 No. 45

ABONNEMENTS

CANADA............ $1.00 par année
ETATS-UNIS......... 1.50 " "
EUROPE............ 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
ANT. G...
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

"LA LIBRE PAROLE"

Nous avions sincèrement espéré pouvoir marcher la main dans la main avec le rédacteur de la *Libre Parole*—dans la lutte pour la revendication et le rétablissement de nos droits scolaires au Manitoba.

Nous avons cru dès le commencement et nous croyons encore que l'union parfaite est absolument nécessaire si nous voulons la victoire.

Le Manitoba a tout fait pour favoriser cette union.

Au lendemain de la passation de la loi Thornton nous aurions pu légitimement rappeler nos luttes de 15 ans.

Nous aurions pu victorieusement dire à nos adversaires que nos prédictions de ce qui arriverait,au lendemain de la chute du gouvernement Roblin, et de l'installation au pouvoir du gouvernement Norris, étaient trop pleinement réalisées.

Nous avions le droit de dire bien haut que la direction donnée par *Le Manitoba* avait été sage et juste.

Nous aurions pu avec pleins droits demander à nos adversaires une rétractation loyale des accusations portées contre nous presque toujours avec véhémence, à cause de l'appui fidèle et constant que nous avons toujours donné au gouvernement Roblin.

Pour la cause sacrée de nos écoles, pour la bonne entente, pour l'union de nos compatriotes, nous n'avons rien dit.

Nous avons jeté le voile sur les luttes et les récriminations du passé.

Nous avons fait passer les intérêts nationaux et religieux de notre peuple avant la satisfaction légitime d'une constatation publique de la sagesse de notre attitude vis-à-vis le gouvernement Roblin.

Sans arrière-pensée, sans rancunes, avec calme nous avons regardé le présent et envisagé l'avenir.

Nous avons tendu loyalement la main à nos adversaires d'hier et nous sommes heureux de dire que ces adversaires d'hier nous ont serré la main eux aussi avec loyauté.

Il y a union aujourd'hui chez nos compatriotes.

La minorité française et catholique du Manitoba est plus forte aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été parce qu'elle a fait bloc.

Nous voulons tous la même chose et nous l'aurons peu importe nos sacrifices, notre temps, ou la force numérique de nos persécuteurs.

Pourquoi faut-il donc, qu'en ce moment critique, au commencement de la nouvelle bataille qui s'engage, une voix rauque et éraillée vienne essayer de jeter le désaccord dans nos rangs ?

Au moment ou les chefs de notre race, hommes d'idées différentes, anciens adversaires se pressent sous le même drapeau, voilà qu'un esprit chagrin, incapable d'oublier ses vieilles rancunes,tient absolument à briser les nouveaux liens qui nous unissent.

Si la tentative est vaine, elle n'en est pas moins malheureuse.

Le rédacteur de la *Libre Parole* fait œuvre nuisible actuellement.

Il fait double jeu. Ses attaques contre le gouvernement Norris et le *Free Press* sont nullifiées par ses excuses voilées de ce même gouvernement Norris.

Ses accusations contre l'ancien gouvernement Roblin sont archi-fausses. Elles ne peuvent avoir qu'un but: embrouiller les esprits, semer la discorde, créer la division et ramener au gouvernement Norris des sympathies involontaires, trompées par le sophisme.

Nous n'en dirons pas plus aujourd'hui, mais si la *Libre Parole* veut absolument jouer sur un vieux violon, craqué et fêlé, si sa création a eu pour but de semer le vent de la discorde; si la raison de son existence est de diviser les énergies nationales au lieu de cimenter les efforts de chacun vers le même idéal, nous devrons à notre grand regret entrer dans la lice et disséquer comme ils le méritent ses articles du genre de ceux qu'elle a publiés dernièrement.

Non, monsieur de la *Libre Parole*, le gouvernement Roblin n'a jamais été contre nous aussi coupable que le gouvernement Norris.

Rappelez-vous qu'au contraire il a été notre ami et notre protecteur.

L'HEURE DES ALLIES

Pendant tout le mois d'août les Alliés ont continué d'être partout sur l'offensive. Partout aussi ils ont gagné du terrain, et surtout fait des prisonniers en nombre considérable, causant en outre des pertes excessivement sérieuses aux Austro-Boches. Décidément, la Fortune sourit aux Alliés. Dieu vient en aide au courage indomptable qui les anime, et de grands succès, de réelles victoires confirment de tous côtés nos plus chères espérances.

C'est en vain que les Boches reviennent à leur guerre de pirates, à leur odieuse guerre sous-marine; c'est en vain qu'ils se livrent à d'autres attentats non moins odieux, comme leur attaque de zeppelin sur des villes ouvertes d'Angleterre, tuant vieillards, femmes et enfants. C'est en vain, car dans la grande bataille, livrée sur un front de deux mille milles et qui se resserre chaque jour autour d'eux, leur destin se fixe. Leurs accès de rage aérienne ou sous-marine ne font qu'accuser leur complète impuissance.

En face de ces inutiles attentats à la civilisation, nous voyons les Français avançant sur la Somme et même sur la Meuse. Nos troupes ont repris le village, ou plutôt ce que fut le village de Fleury ainsi que plusieurs autres ouvrages, faisant plus de mille prisonniers boches. Et, après avoir contre-attaqué avec rage et force pendant plusieurs jours, mais en vain, les Boches ont l'air d'accepter le fait accompli et réagissent à peine. Ces jours derniers, sur la Somme, en contact avec les Anglais, nos glorieux septième et vingtième corps, avec l'aide d'un corps Colonial ont attaqué sur un front de vingt kilomètres, avançant partout plus ou moins, faisant 5,000 prisonniers en 2 jours, prenant les villages de Guillemont (par les Anglais), de Maurepas Forest, Clery-sur-Somme, Longecourt, Chilly et partie de Vermandovillers (par les Français). Et ces braves Boches pensaient en avoir fini avec l'armée Française à Verdun ! Le réveil est cruel !

De leur côté les Italiens sont revenus à leur plan originel de débordement du front Autrichien sur l'Isonzo. Leur drapeau flotte sur Gorizia, la route de Trieste leur est ouverte. En plus d'un matériel de guerre considérable, ils ont fait le mois dernier près de 20,000 prisonniers et causé aux Autrichiens des pertes estimées à 75,000 combattants.

Les Russes ne restaient plus inactifs pendant ce temps-là. En Galicie, la défaite autrichienne tourne au désastre. Nos Alliés ont passé le Lereth, fait stratégique de la plus haute importance. Jusque-là, le bavarois Bothner avait pû, s'appuyant sur cette rivière et sur le Driestre et la Strype, résister victorieusement à la pression Russe. Maintenant ses flancs sont tellement menacés qu'un replis, qui sera peut-être très rapide, sur Lemberg, paraît excessivement probable.

Enfin, l'entrée de la Roumanie du côté des Alliés permet aux Russes d'allonger de cinq cents milles le front que les réserves Boches presque inexistantes parvenaient à grand peine à maintenir. D'autre part les Russes avec leurs réserves inépuisables d'hommes, viennent grossir de 600,000 hommes l'armée Roumaine, la portant ainsi à plus d'un million. C'est en outre par centaines que la France envoie ses fameux 75 mm. pour soutenir l'offensive Roumaine. On ne voit pas bien comment les Autrichiens supporteront même momentanément une pareille trombe. Aussi les dernières nouvelles sont-elles que partout, sur tout leur front les Roumains avancent, presque sans qu'aucune résistance leur soit offerte.

De son côté, le généralissime des armées anglaises, Serbes, Italiennes, Russes et Franôaises, qui est le général français Sarrail, a commencé son offensive contre les Bulgares. Les Grecs, actuellement en pleine révolution l'empêchent en partie de pousser ses attaques avec une force qui sera irrésistible quand le moment sera venu d'enfoncer les Bulgares. Il attend peut-être aussi une coopération des Russes qui maintenant peuvent traverser la Roumanie et attaquer les Bulgares par derrière, leur montrant comme il est doux de recevoir un coup de couteau dans le dos. Il y a un an ces messieurs simili-Boches s'étaient livrés à ce petit jeu sur les Serbes, nous ne devons pas l'oublier. Aussi l'heure du règlement de compte approche-t-elle pour eux. Peut-être enfin, Sarrail veut-il que l'état sanitaire des troupes alliés soit parfait avant d'entreprendre une campagne qui ne doit s'arrêter ni à Sofia, ni sur le Danube, mais au cœur même de l'Empire Austro-Hongrois. Les mois de septembre, octobre et novembre, sont paraît-il les mieux appropriés comme température pour faire campagne dans les Balkans. Nous devons nous attendre par là à des nouvelles sensationnelles les mois prochains.

Pour mémoire, nous dirons enfin que les Russes detiennent toujours dans le Caucase et en Arménie des troupes turques en nombre suffisant pour qu'elles ne puissent venir en aide aux Bulgares d'une manière effective, en Turquie d'Europe, au moment où Sarrail lancera ses soldats à fond dans les Balkans. L'armée considérable que les Alliés ont maintenant dans les Balkans semble devoir jouer dans l'histoire de la grande guerre un rôle de tout premier plan. Elle a déjà produit deux effets: 1. La Grèce est restée neutre; 2. La Roumanie s'est jointe aux Alliés. Que serait-il advenu si nous n'avions pas eu ces 600,000 hommes à Salonique ?...

On peut rappeler à ce sujet que Joffre, qui était corps et âme contre l'entreprise voulue par l'Angleterre dans les Dardanelles et qui a tourné au fiasco, comme chacun sait, a, per contre, quitté le front français pour la première fois depuis le début de la guerre pour aller deux jours à Londres afin, de décider le gouvernement Anglais à coopérer avec lui à Salonique. Evidemment notre papa Joffre a une certaine valeur...

Ce grand chef, qui est un silencieux, qui ne parle pas au hasard, vient, après son mot historique d'il y a un an, "je les grignote," de faire des déclarations plus positives. Ces déclarations nous permettent de voir, que, nos propres sens, si modestes soient-ils ne nous trompent pas quand nous intitulons cet article "l'heure des Alliés."

Il .. montré nos ennemis se battant encore désespérément, mais donnant déjà de nombreux signes de faiblesse, puisant dans leurs dernières réserves et ne pouvant plus continuer longtemps, devant l'unité du front d'attaque des Alliés, son jeu de navette. Et, a-t-il dit, "La victoire est maintenant certaine. Ce n'est pas à moi de dire combien de temps durera la lutte. Peut-être des semaines; peut-être des mois, avant que ne vienne la rupture finale des forces de l'ennemi. *Mais il est absolument certain que cela viendra.*"

LA PERSECUTION AU MANITOBA

(*La Presse*)

Le département d'éducation du Manitoba ayant décrété que désormais l'enseignement dans les écoles primaires et l'Ecole normale ne se donnera qu'en anglais et qu'il n'y aura plus d'instituteurs bilingues, l'exécutif de l'Association d'Education des Canadiens-français de cette province a dop-té une résolution énergique de protestation contre les nouvelles tyrannies qui constituent une proscription de la langue française et une violation des droits garantis par la Constitution et les lois du pays. Le gouvernement Norris a-t-il donc oublié que le plus haut tribunal de l'Empire, interprétant l'Acte constitutionnel de l'Amérique Britannique du Nord, a déjà reconnu et proclamé, en un jugement célèbre, le droit de la minorité française manitobaine aux écoles séparées ? A-t-il oublié que l'arrangement "Laurier - Greenway," pacte d'honneur qu'il a récemment déchiré comme un vulgaire chiffon de papier, était basé sur le respect dû aux arrêts légitimes de l'autorité impériale? Et ce sont ces contempteurs de la Constitution du Canada et des décisions de la magistrature suprême de l'Empire qui reprochent hypocritement aux Canadiens-français de ne pas faire assez pour la défense du même Empire. Heureusement que nos compatriotes savent ne pas confondre les oripeaux des jingos francophobes du Dominion avec les glorieuses couleurs de l'Union Jack, qui protège le Droit et la Liberté partout où il flotte. Nul doute que nos frères manitobains ne se laisseront pas abattre par la persécution : la campagne de vigoureuse résistance qu'ils sont à organiser en est la vivante promesse. Forts de leurs droits naturels, confirmés par la Constitution et par la jurisprudence, ils finiront sûrement par triompher des petits hommes à courtes vues qui veulent les persécuter, car les législateurs passent tandis que les droits imprescriptibles demeurent.

Une Conversation avec M. Lloyd George

(*L'Echo de Paris*)

Neuf heures du matin, au ministère de la guerre. Une pièce de rez-de-chaussée, grande, assez triste, éclairée par une seule fenêtre sur une cour. Pas de domestiques. Chacun se sert à un buffet puis vient s'asseoir et déjeuner à une longue table.

M. Lloyd George ne parle pas plus le français que je ne parle l'anglais. Le capitaine Philippe Millet veut bien nous servir d'interprête. Mlle Lloyd George, qui sait à merveille notre langue, à la bonté de me promettre qu'elle surveille Millet et l'empêchera de rien passer d'intéressant.

—Quel est votre programme? me dit M. Lloyd George. Comment comptez-vous employer votre temps ?

—Je voudrais me faire une idée de l'effort moral et matériel de l'Angleterre. Pour le côté moral, j'ai des amis parmi les intellectuels anglais et je vais passer à Oxford. Mais cette guerre est beaucoup un problème industriel, un problème d'équipements et de munitions. Ce matin même, en vous quittant, je visiterai Woolwich, et demain, après-demain, on m'offre de me faire voir quelques-unes des usines que vous avez développées et crées. Voulez-vous que nous causions de leur rendement ?

—Je tiens beaucoup à ce que vous puissiez faire un tableau très clair et très vrai de notre effort. Il est important que l'on vous aide à bien voir. L'essentiel, c'est d'abord que vous vous rendiez compte de nos débuts. Vous autres, Français, vous êtes partis pour la production, dès septembre 1914; nous, seulement au printemps de 1915 et rien de sérieux avant l'été de 1915. Nos réalisations ont commencé dans l'été de 1915. Aujourd'hui...

Il me donne des précisions.

—Voilà des chiffres bien rassurants, lui dis-je, des chiffres magnifiques, mais sans doute qu'il ne convient pas que je fournisse au public.

—Assurément, il ne faut pas les imprimer.

—Pourtant il est nécessaire que l'opinion française prenne une idée de votre accroissement. Comment pourrions-nous le lui rendre sensible ?

—(Il réfléchit.) Eh bien ! dites ceci: au cours du dernier mois, nous avons produit autant d'artillerie lourde que nous en possédions au début de la guerre et 3% en plus. Autrement dit: notre production mensuelle d'artillerie lourde est désormais supérieure de 33% à tout ce que nous possédions au début. Dans cette artillerie lourde sont compris les types les plus récents d'obusiers dont vos artilleurs proclament leur admiration. Quant à l'artillerie de campagne, la proportion de nos progrès est infiniment plus grande... Ce sont des centaines de pièces qui sortent chaque mois de nos ateliers, et nous sommes en pleine période d'accroissement. En fait de canons lourds, notre production est triple de ce qu'elle était il y a deux mois; pour l'ensemble des canons et obusiers du type léger, du type moyen et du type lourd, elle est double, et s'il s'agit de munitions, aujourd'hui, en une seule semaine, nous produisons deux fois plus d'obus pour canons légers et trois fois plus d'obus pour canons lourds que nous n'en avons consommé dans la grande offensive de septembre 1915. Enfin beaucoup de productions peuvent encore tripler d'ici un semestre. A Sheffield vous verrez des ateliers de dix mille obus par jour et qui en produiront quarante mille dans un proche délai.

—Je vous entends avec joie, mais vous devez éprouver une réelle difficulté à former des artilleurs en proportion d'un tel accroissement ?

—Une des choses intéressantes de cette dernière offensive, c'est que nos aviateurs ont pu prendre des photographies des effets obtenus par des artilleurs qui ont été formés en six ou sept mois seulement: on y voit que leurs tirs ont bouleversé les tranchées.

—Ecoutez, monsieur Lloyd George, avec un bombardement si important, il est bien évident que tout le terrain et la tranchée aussi doivent être bouleversés.

—Non, sur ces photographies on voit une ligne de cratères qui suivent tout à fait la tranchée... L'état-major français et le général Foch ont été surpris des progrès auxquels nos artilleurs étaient arrivés. Naturellement, on ne peut pas les comparer à vos artilleurs du 75. Chez vos artilleurs du 75, il y a une longue tradition, mais pour le service des pièces lourdes ou même des pièces de campagne sur la tranchée, nos artilleurs sont vraiment très suffisants.

—Cette question des artilleurs m'amène à vous parler des effectifs. On sait assez communément ce que vous avez d'hommes en France; j'hésite à l'imprimer, et pourtant il serait utile de montrer votre progression.

—Je ne vois aucun inconvénient à dire qu'à cette heure, rien qu'en France, nous avons dix fois plus de soldats que n'en comptait la seule armée dont disposait la Grande-Bretagne en août 1914... Ah ! nous avons traversé la tempête, maintenant le temps s'améliore... Tenez, voici quelque chose pour frapper les esprits. Voulez-vous savoir ce que nous avions en fait de munitions, le 1er juin 1915? Il y avait les provisions de l'armée et ses parcs. Ce sont là des quantités qui, en cas d'engagements sérieux, s'épuisent en une seule semaine. Et par derrière, qu'est-ce que nous avions? Une réserve de 75,000 coups. Rien de plus. S'il y avait eu une grande attaque, que serait-il arrivée de nous? Si les Allemands avaient déversé sur nos soldats toutes les provisions qu'ils ont alors jetées sur les Russes, je ne vois pas comment nous nous en serions tirés.

—J'aimerais dire cela.

—Mais alors dites-le. Rien ne nous ferait plus de plaisir que si les Allemands voulaient bien s'imaginer que nous sommes encore dans la même situation.

Sur ces entrefaites, Albert Thomas venait d'arriver. Il avait entendu l'histoire.

—C'est vrai, dit-il, en se frottant les mains. On est parti ! Il y a eu des difficultés de démarrage, mais aujourd'hui j'espère être dépassé. Malgré l'effort que les Anglais font pour leur marine, j'espère qu'ils vont me dépasser pour la guerre.

Moi.—On y compte bien en Franc. Voyez-vous, monsieur Lloyd George, il y a chez nous cette idée que l'Angleterre est le plus grand pays industriel de l'Europe, et que si elle met toute sa machinerie, tout son personnel compétent, toute sa volonté à la fabrication du matériel de guerre, elle doit pouvoir submerger sous les obus la Germanie, et pas après-demain, demain.

Lloyd George.—D'accord ! Mais tandis qu'en France 20 ou 40,000 hommes suffisent pour l'entretien de la flotte et de ses munitions, il n'en va pas ainsi chez nous. Il ne faut jamais oublier que nous avons d'abord à maintenir et à développer nos flottes de guerre e tde commerce. Nous devons donner les plus grands soins à notre marine marchande pour servir tous les Alliés en même temps que nous-mêmes. Nos chantiers maritimes, au début de la guerre, absorbaient nos meilleurs ingénieurs et les emploient encore. Nous avons autant d'hommes qui travaillent pour la marine seule que vous pour l'armée. Dans les usines qui travaillent pour l'armée, nous avons un million deux cent mille ouvriers, sans compter les mineurs occupés à extraire le charbon, et nous avons en outre un million d'ouvriers pour la marine. En tout deux millions deux cent mille. C'est un effort énorme pour construire des sous-marins, des torpilleurs, desc roiseurs, des grands cuirassés, et quand ils sont construits, il faut les entretenir et les réparer.

Albert Thomas.—Et vous verrez ce que sera la réparation pour l'armée !

Là-dessus l'Anglais interroge. A charge de revanche. Dans une minute c'est lui qui, sur une autre question, renseignera le Français. Les deux hommes s'entendent à merveille; cela se voit à la manière dont leurs figures s'illuminent quand ils se regardent. Ils collaborent avec une cordialité fraternelle. Le mot n'est pas si banal; ce sont en vérité deux parents.

Rien de plus intéressant que de reconnaître d'une manière certaine sous leurs vestons et dans leurs cols empesés et agissant au milieu de nous des hommes que l'histoire nous a déjà montrés à des époques fameuses et que l'on croyait irrémédiablement disparus.

Albert Thomas, le teint chaud, la crinière et la barbe blondes et rouges, jeune, puissant, mal peigné, en désordre, la face aisément tournée vers le ciel, et Lloyd George, plus délicat, avec quelque chose de songeur, l'un et l'autre tout prêts à s'émouvoir et à bien parler, sont deux ressuscités et pleins d'une telle vie qu'à les voir ce doit être un grand cri dans le monde des ombres : "La patrie celte n'est pas morte..."

Que valent-ils, ces deux hommes ? Où gît leur force? Dans leur cœur impressionable et qui rapidement leur dicte un discours. Je dinais un jour entre deux Anglais d'importance. L'un d'eux, un grand savant, à ma gauche, me disait: "Lloyd George aime le peuple, les pauvres gens; il est plein d'humanité pour la souffrance." L'autre, un publiciste fameux à ma droite, protestait: "Le mettre aux munitions ! Lui demander une organisation ! Il vous donnera des mots, des mots !" Je concilie les deux jugements et je les accepte. La circonstance réclamait des hommes qui sussent persuader le monde ouvrier, des hommes capables de communiquer aux travailleurs la flamme des combattants. Cette guerre doit être faite toujours sur deux fronts, entre l'adversaire du dehors et contre les sentiments qui voudraient dissocier l'étroite union intérieure. Il eût été impossible et d'ailleurs n'eût servi de rien d'élargir les ateliers, d'en dresser de nouveaux, de mettre debout aucune méthode organisatrice si l'on n'eût trouvé la musique avec laquelle on assemble les hommes et construit les cités, et n'est-ce pas très beau que, dans la convulsion qui remue jusqu'aux entrailles nos patries et l'univers, on en appelle au chant qui déjà dans les ténèbres anté-historiques, faisait fermenter les peuples, et que l'on recoure à la mystérieuse émotion des masses indociles qu'assemblent seuls leurs bardes.

Mais trêve de rêverie, le petit homme à la figure de songe, M. le ministre Lloyd George, m'interpelle :

—Je vous recommande bien de demander à voir les usines que nous avons créées depuis cette guerre, celles de Sheffield par exemple, qui vous donneront l'impression la plus vraie de l'effort réalisé depuis le 1er juin 1915. Ce qui a frappé les délégués de la Douma, qui viennent de vous précéder ici, c'est moins notre production actuelle que nos énormes facultés de production future. Si vous le pouvez, ellez encore plus loin, à... ; je suis sûr que vous serez émerveillé par cette lande d'hier où maintenant à perte de vue commencent à s'élever des carcasses gigantesques d'usines et des villages pour nos ouvriers. C'est malheureux que nous ne puissions pas vous donner la liberté d'en faire un tableau tout à fait précis. Il prouverait que nous sommes prêts pour la lutte à outrance et jusqu'au bout, et communiquerait à tous notre certitude de vaincre.

MAURICE BARRES,
de l'Académie française.

Recommencements

Par ces mêmes chemins, par ces mêmes vallées,
Bien des siècles avant que cet hiver neigeât,
Dans nos plaines du Nord tant de fois violées
Ils sont venus déjà.

A cette même place où sont des fermes neuves,
Ils ont pillé la terre et brûlé la maison ;
Ils ont fait, devant eux, fuir un peuple de veuves
Courbé sur l'horizon.

C'était la même rage et la même furie,
Ce même goût du sang répandu sans remords ;
Ils ont coupé les poings de l'enfant qui supplie,
Crucifiés les morts.

Vingt fois, de siècle en siècle, on les a vus descendre
Ivres du même effort toujours recommencé
Et croyant, chaque fois, sous un linceul de cendre
Recouvrir le passé.

Ils se voyaient déjà, sur les choses détruites
Et la torche fumante encore dans la main,
Dresser et baptiser des cités reconstruites
Selon l'orgueil germain.

Des flots sombres du Rhin jusqu'à la douce Loire,
Quel butin merveilleux de champs et de vergers !...
Mais ils n'auront chez nous laissé que la mémoire
De bandits passagers.

Gardant les yeux tournés vers sa vieille frontière,
Après les jours d'épreuve et d'envahissement,
La France, tôt ou tard, s'est reconquise entière
Sur le rêve allemand.

Une suprême fois, l'ardent combat se joue...
Une suprême fois, des champs qu'ils ont souillés
Ils ne remporteront demain qu'un peu de boue
Aux clous de leurs souliers.

ANDRE RIVOIRE.

LE PROCES DES MINISTRES

Le fameux procès est fini.

Le juré n'a pu s'entendre.

La division a été de 9 contre 3.

L'honorable juge Prendergast a renvoyé le juré.

Y aura-t-il nouveau procès ? Cela dépendra du Procureur-général.

Les ministres ont reçu la décision avec le même calme dont ils ont fait preuve durant le procès.

Plusieurs amis sont allés leur serrer la main, puis ils sont rentrés tranquillement chez eux.

M. C. BUFFET

Nous regrettons d'apprendre que M. Buffet, Président de l'Alliance Française de Saint-Boniface a été grièvement blessé par éclats de grenades le 14 juillet dernier.

Nous sommes heureux cependant d'apprendre en même temps qu'il est en bonne voie de guérison. La colonie Française de Saint-Boniface compte déjà un grand nombre de héros, morts ou blessés.

LA GUERRE

Paris, 31.—Les Roumains s'emparent de nombreux villages en Transylvanie.

* * *

Lon rapporte que le roi de Grèce Constantin s'est enfui à Larisse escorté par 300 Uhlans.

* * *

Rien d'important sur le front ouest. La mauvaise température arrête les opérations.

* * *

Les Italiens s'emparent de nouvelles tranchées autrichiennes.

* * *

Les Russes s'emparent de la montagne Panker dans les Carpathes, aussi du village de Rafalov.

* * *

Paris, 1er.—La Roumanie attaque sur un front de 400 milles.

* * *

Les troupes du roi Ferdinand ont traversées les montagnes et sont en Transylvanie.

* * *

Le mauvais temps retarde les opérations sur le front ouest.

* * *

Les Russes repoussent les Allemands à Kovel.

* * *

Aucune nouvelle importante sur le front Italien.

* * *

Paris, 2.—Une flotte alliée composée de 28 vaisseaux de guerre et de transports apparaît devant le Pirée.

* * *

Aucune nouvelle officielle, confirmant la résignation du roi de Grèce, n'est encore arrivée à Londres.

* * *

La Russie recommence une offensive en Galicie et en Volhynie.

* * *

Les Allemands s'emparent de tranchées anglaises en deux endroits du front.

* * *

Aucune nouvelle importante sur le front français.

* * *

Paris, 5.—Les armées de Joffre avancent à l'est du village Forest, et s'emparent de Sagecourt.

* * *

Les russes réclament une grande victoire à Brogegamy à 50 milles de Lemberg.

* * *

Les Roumains continuent leur avance en Transylvanie et s'emparent de plusieurs villages et bombardent Hermanstadt.

* * *

Le premier ministre Zaïmis devient pratiquement dictateur de la Grèce et son gouvernement acquiesce à toutes les demandes des Alliés.

* * *

Paris, 6.—Les Français et les Anglais continuent avec succès leur offensive sur la Somme.

* * *

Les Russes et les Roumains avancent en Hongrie.

* * *

Les Italiens prennent de nouvelles positions.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

Enclos de Saint-Boniface

Mis à l'enclos de Saint-Boniface, No. 263 rue Dubuc, le 25 août 1916.

Une vache Holstein âgée de 6 à 7 ans, les cornes tournée sur le front. Si non réclamée dans les trente jours elle sera vendue à l'enchère.

JAS. THOMPSON,
Gardien d'enclos.

Reglements de Homesteads

Il a été décidé de donner protection, durant la saison de la récolte et des battages, à tous les *homesteaders* qui demanderont à s'engager pour les récoltes.

Ceci cependant ne s'applique pas aux détenteurs d'entrées imparfaites par procuration.

Les applicants peuvent s'adresser pour cette permission au Département de l'Intérieur où à l'agent du district.

L'absence de homestead pendant l'engagement aux récoltes ne peut pas compter comme résidence.

E. WINDMEYER,
Agent, des Terres du Dominion.

45-47

NOTICE

Rural Municipality of DeSalaberry

Sale of Lands

Under Section 172, Chapter 134, of the Revised Statutes of Manitoba 1913, I do hereby give notice that, on Thursday the 28th day of September, A.D. 1916, at 2 o'clock in the afternoon, at the Council Chamber, at St. Pierre, in the said Municipality, I will proceed to sell by Public Auction the following lands, viz:

S.E.¼ and S.½ of N.E.¼ of Section 10 in Township 4 Range 5 East of the Principal Meridian in Manitoba.

Dated at St. Pierre, Manitoba, this 14th day of August, A.D. 1916.

PAUL CHENARD,
Sec.-Treasurer.
Rural Municipality of De Salaberry.
44-46

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

JUDICIAL SALE

OF

VALUABLE CITY PROPERTY

Known as 81, 83, 85, 87 & 91 OAK AVENUE St. Boniface In the City Court of St. Boniface

Fort Frances Lumber Company vs. J. W. Heffran

Pursuant to the Judgements and final Order for sale made in this cause, dated respectively the 22nd day of December A.D. 1915 and the 3rd day of February A.D. 1916, there will be offered for sale by Public Auction, with the approbation of the undersigned by F. X. Normandeau, at the City Hall, St. Boniface, on

SATURDAY, THE 9th DAY OF SEPTEMBER A.D. 1916

at the hour of Eleven o'clock (11) Standard Time, in the forenoon, the following lands and premises:

Parcel No. 1.—All that part of Lot Eight (8) lying to the West of a line drawn parallel to and Twenty (20) feet perpendiculary distant Westerly from the Eastern Boundary of said Lot Eight (8) in Block Thirty-three (33) excepting out of said Lot, the most Northerly One Hundred and Two (102) feet in depth thereof, which lot is shown upon a map or plan of part of Parish Lots Eighty (80), Eighty-one (81), Eighty-eight (88) and Eighty-nine (89) of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles office as Plan No. 386, on which there is situated an uncomplete seven (7) room, one and a half story house, with cement foundation, known as 81 Oak Avenue.

Parcel No. 2.—All that portion of Lot Eight (8) lying to the East of a line drawn parellel to and Twenty (20) feet perpendiculary distant Westerly from the Eastern Boundary of the said Lot Eight (8) and all that part of Lot Nine (9) lying to the West of a line drawn parallel to and Ten (10) feet perpendiculary distant Easterly from the Western Boundary of said Lot Nine (9) in Block Thirty-three (33) excepting out of the said Lots the most Northerly One Hundred and Two (102) feet in depth thereof, which lots are shown upon a map or plan of part of Parish Lots Eighty (80) Eighty-one (81) Eighty-eight (88) and Eighty-nine (89) of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office as Plan No. 386, on which there is situated an uncomplete seven room, one and a half story house, with cement foundation, known as 83 Oak Avenue.

Parcel No. 3.—All that portion of Lot Nine (9) excepting thereout and therefrom that portion thereof, lying to the West of a line drown parallel with and Ten (10) feet perpendiculary distant Easterly from the Western Boundary of said Lot Nine (9) and excepting thereout all that portion of said Lot lying to the East of a line drawn parallel with and Ten (10) feet perpendiculary distant Westerly from the Eastern Boundary of said Lot Nine (9) all in Block Thirty-three (33) excepting out of said lots, the most Northerly One Hundred and Two (102) feet in depth thereof, which lot is shown upon a map or plan of part of Parish Lots Eighty (80) Eighty-one (81), eighty-eight (88) and Eighty-nine (89) of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office as Plan No. 386, on which there is situated an uncomplete seven room, one and a half story house, with cement foundation, known as 85 Oak Avenue.

Parcel No. 4.—All that portion of Lot Nine (9) lying to the East of a line drawn parallel with and Ten (10) feet perpendicularly distant Westerly from the Eastern Boundary of said Lot and Lot Ten (10) excepting thereout all that part lying East of a line drawn parallel with and Thirty (30) feet perpendicularly distant Westerly from the Eastern Boundary of said Lot Nine (9), all in Block Thirty-three (33) and excepting out of said lots the most Northerly One Hundred and Two (102) feet in depth thereof, which lot is shown upon a map or plan of part of Parish Lots Eighty (80), Eighty-one (81), Eighty-eight (88) and Eighty-nine (89) of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office as Plan No. 386, on which there is situated an complete seven room, fully modern house, cement foundation, known as 87 Oak Avenue.

Parcel No. 5.—All that portion of Lot Ten (10) lying to the East of a line drawn parallel with and Thirty (30) feet perpendiculary distant Westerly from the Eastern Boundary of said Lot Ten (10) in Block Thirty-three (33) excepting out of said Lot the most Northerly One Hundred and Two (102) feet in depth thereof, which lot is shown upon a map or plan of part of parish lots Eighty (80), Eighty-one (81), Eighty-eight (88) and Eighty-nine (89) of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office as Plan No. 386, on which there is situated an complete seven room, fully modern house, cement foundation, known as 91 Oak Avenue.

Each of the said parcels were put up separately.

Parcels Nos. 4 and 5 will be put up at an upset price of $1300 each.

Each of the other parcels will be offered for sale, without reserve bid, the purchaser to pay 10% of the purchase money at the time of sale to the Vendor or its Solicitor and the balance to be paid within thitry (30) days into the County Court of St. Boniface to the credit of this action.

In every other respect the terms and conditions of sale will be the standing conditions of the Court of King's Bench.

For further particulars apply to

BENJ. L. DEACON,
Plaintiffs Solicitor,
602 McIntyre Blk., Winnipeg.

Dated this 17th day of July A.D. 1916.

L. A. PRUD'HOMME,
43-45 Judge.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

Les enfants de France à Lourdes

(*Le Pèlerin*)

Chaque année, en temps de paix, Lourdes est, au mois d'août, le théâtre d'un grandiose acte de foi, qui s'appelle le *Pèlerinage National*. Retenez bien cet adjectif: c'est la nation qui, par des délégations envoyées de tous les points du territoire, vient s'agenouiller, sur l'esplanade du Rosaire, devant le Dieu de l'Eucharistie,—et à la Grotte, devant l'image de Marie, gardienne du lieu où Marie elle-même a daigné visiter la terre.

Je dis *la terre*. Je n'ai pas la prétention—et nul ne l'a parmi les catholiques français—de dire que Marie n'est descendue à Lourdes que pour la France. Il n'en est pas moins vrai que, voulant visiter la terre, et ayant pour cela à choisir un coin du sol, c'est sur la terre française que son choix s'est porté. Si la visite de Marie n'a pas été pour nous, Français, un monopole, elle a du moins marqué une préférence: et sans en rechercher les motifs, il est bien légitime que nous en éprouvions de la joie... et de la gratitude. *Le Pèlerinage National* est un moyen de témoigner cette gratitude.

Malheureusement, pas plus cette année que l'année précédente, les splendeurs du Pèlerinage National ne pourront se déployer à Lourdes: la guerre y apporte trop d'obstacles. Je n'en citerai qu'un: l'impossibilité, pour les Compagnies de chemins de fer, d'organiser les trains spéciaux qui de tous les coins de la France amenaient les pèlerins à Lourdes.

Toutefois, une question se posait: "Ne pouvant *tout* faire, est-il sage de ne *rien faire?*" Les directeurs des pèlerinages nationaux ne l'ont pas cru. En 1915, ils avaient envoyé à Lourdes une "délégation," et c'était tout naturel: quand un débiteur ne peut payer toute sa dette, il a à cœur de donner un "acompte": c'est un "acompte" de reconnaissance, de vénération et d'amour qui a été payé à Notre-Dame de Lourdes, en août 1915.

L'entreprise, du reste, a réussi au delà de toute espérance: visiblement, la bénédiction de Jésus et de sa sainte Mère était sur elle; ce furent de bien beaux jours.

On se demandait alors, je m'en souviens, si le grand pèlerinage du *Te Deum* national pourrait se faire en août 1916. Les uns l'affirmaient, les autres doutaient... et ils faisaient bien, car l'événement a sanctionné leur doute: la guerre dure encore, et le pèlerinage de 1916 sera, non un pèlerinage de victoire, mais un pèlerinage pour la victoire.

Dès lors, ce ne pourra être, comme l'an dernier, qu'une "délégation" du Pèlerinage National: les difficultés de naguère subsistent, quelques-unes même accrues; et c'est encore un "acompte" qui va être payé à Marie, en attendant le *Te Deum* dont detentiront en 1917 les allées pyrénéennes.

J'ose espérer que le pèlerinage de Lourdes pèsera cette année d'un grand poids dans la balance de la victoire.

C'est une vérité d'expérience que la prière des enfants est étonnamment puissante sur le cœur de Dieu. En effet, les enfants ne doutent de rien, ils ont cette foi qui transporte les montagnes et à la quelle Notre-Seigneur a promis une merveilleuse efficacité. Et puis, ils prirent avec leur innocence: Dieu se penche pour regarder ces belles âmes si pures..... Comment pourrait-il leur refuser quelque chose?... Mais qu'ai-je besoin d'insister? Il est reconnu de tous ceux qui ont quelque expérience des enfants que leur prière est en quelque sorte, comme celle de Marie, une toute-puissance suppliante.

Que sera-ce donc si ces deux "toutes-puissances de supplication" se coalisent, pour demander en même temps, au même lieu, la même faveur au même Dieu?...

Or, c'est là ce qui va être fait à Lourdes.

Les directeurs du Pèlerinage National ont conçu un projet à la fois simple et grandiose: ils veulent faire prier, selon la même formule, tous les petits chrétiens de France, pour demander à Dieu la victoire par l'intervention de Notre-Dame de Lourdes.

Une "supplique des enfants de France" a été rédigée. Répandue partout, elle a été proposée à la signature des petits enfants, qui sont ensuite invités à la réciter chaque jour jusqu'à la fin des hostilités.

C'est le 16 juillet, anniversaire de la dernière apparition de Lourdes, que cette supplique a été signée par des milliers et des milliers d'enfants, ayant en grand nombre fait d'abord la sainte communion. Les signatures ont continué depuis à affluer... Et le dimanche 20 août, à la Grotte de Lourdes, aura lieu une imposante cérémonie: tous les petits chrétiens de France seront là représentés par leur signature; et lorsque le R. P. Baille, directeur général du pèlerinage, présentera à Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, toutes ces suppliques des enfants à Marie, ce sera comme la prière de toute la France dans sa fleur qui s'élèvera, pleine de foi, pleine d'innocence, pour invoquer la céleste Reine de notre patrie bien-aimée. Quand Mgr l'évêque offrira à Marie toutes ces signatures, toutes ces supplications, nous nous rappellerons que Marie, au même endroit, a souri à une humble enfant... et il nous semblera voir la Vierge s'incliner pour sourire gracieusement à ces milliers de voix enfantines, comme elle le fit jadis à Bernadette.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

AVIS

Concernant la succession d'ARTHUR GAUTHIER décédé

Avis est par les présentes donné conformément aux dispositions du "Manitoba Trustee Act", à tous les créanciers et à toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession du dit Arthur Gauthier, décédé, autrefois de la paroisse de Lorette, au Manitoba, et décédé à la ville de Saint-Boniface, au Manitoba, le ou vers le 18 avril 1915, et dont l'exécution du testament a été remise à Marie Gauthier (née Cournoyer) de la paroisse de Lorette en la province du Manitoba, veuve, par la cour de surrogation de Saint-Boniface, en la province du Manitoba, d'envoyer, poste payée, ou par remise au bureau de MM. Beaupre & Mondor, 312, Edifice McIntyre, en la Cité de Winnipeg au Manitoba, le ou avant le 7 octobre 1916, leurs noms et prénoms, adresses et identification, et par écrit les détails complets de leurs réclamations, la nature des garanties, s'il y a, en leur possession, et cela dûment vérifié par une déclaration sous serment selon les statuts.

Qu'avis soit pris que le 7 octobre 1916, la dite Marie Gauthier (née Cournoyer) distribuera les biens du dit Arthur Gauthier, décédé, entre les personnes y ayant droit, ne tenant compte que des réclamations qu'elle aura alors connues, et qu'elle ne sera responsable d'aucune créance d'une personne ou des personnes dont elle n'aura pas reçu avis au temps de cette distribution.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 29ème jour d'août 1916.

Marie Gauthier, (née Cournoyer),
par BEAUPRE & MONDOR,
ses Procureurs.

44-45

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chez Nous ET autour de Nous

Le tournoi de tennis organisé à Saint-Boniface au profit de l'Association d'Education des Canadiens-français remporte un joli succès.

Nous nous ferons un plaisir de publier le rapport complet quand la joute sera terminée.

M. P. McDougall a acheté l'épicerie de M. Gustave Maher, avenue Provencher.

M. Gédéon Lemay, fils de M. Nap. Lemay, conduisait hier à l'autel Mademoiselle Bougard, de cette ville.

La bénédiction nuptiale fut donnée à la cathédrale par M. l'abbé Gagnon.

Les heureux mariés sont partis en voyage de noces dans l'Est du Canada.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.

La veille de leur mariage, M. Lemay était fêté par ses amis qui lui donnèrent un signe tangible de leur amitié.

M. l'échevin Ed. Guilbault et Madame Guilbault sont de retour dans leur famille.

La santé de M. Guilbault est toujours dans le même état.

Plusieurs amis sont allés lui faire visite à sa résidence lundi dernier.

La Fête du Travail a été célébré par plusieurs excursions à Grand Marais, Winnipeg Beach, et ailleurs.

Il n'y a pas eu de procession à Winnipeg comme par les années passées.

Le bloc de Lady Dubuc avance rapidement.

La chasse ouvre le 15 du mois courant.

La soirée donnée au Club Belge lundi dernier a été un succès.

Environ 150 colons de la Province de Québec sont arrivés vendredi pour prendre des terres dans l'Ouest.

L'on dit que la récolte à Benard Siding est superbe. La moyenne est de 36 minots de blé à l'acre.

La Cie J. H. Tremblay a obtenu le contrat de la construction d'un tunnel sous le Broadway, aux bâtisses du gouvernement.

Il y aura assemblée des membres de la succursale des Artisans Canadiens-Français mardi le 26 septembre, et le deuxième mardi d'octobre commencera une série de cartes devant finir le 26 décembre.

Assemblée du cercle local de l'Association d'Education des Canadiens-Français, jeudi soir, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de l'échevin Marion. Les percepteurs feront rapport à cette assemblée.

LE BUREAU DES PENSIONS

Ottawa, 2.—Le gouvernement a publie hier l'avis officiel suivant au sujet de l'établissement d'un bureau permanent des pensions.

Le président de ce bureau est M. J. K. L. Ross, de Montréal.

Au début de la guerre, M. Ross qui est un homme d'affaires, jeune et énergique et qui venait d'hériter d'une belle fortune, fit cadeau au gouvernement du Canada d'un bateau de patrouille qu'il équippa et commanda lui-même comme lieutenant du service naval. Pendant deux ans, il a fait la patrouille sur les côtes du Canada.

Le colonel R. H. Labatt, qui est l'un des membres du bureau des pensions, est l'un des héros de Festubert; il fut blessé et le soldat qui se trouvait à ses côtés fut tué.

Le troisième membre du bureau est le docteur Major J. L. Todd, de Victoria. Au début de la guerre il était professeur à l'Université McGill et s'engagea dans l'Hôpital Militaire du McGill. Il a fait un travail spécial du système des pensions en Angleterre et en France.

L'UNION CANADIENNE

L'Union Canadienne, réellement plus que jamais donne un bel effort vers les bonnes causes cette année.

Cette association bien connue déjà à Saint-Boniface a pour but de rassembler les jeunes gens canadiens-français de Saint-Boniface, de Winnipeg et des environs afin surtout de perpétuer et d'activer chez eux l'amour de leur religion et de leur patrie.

A cette fin les autorités de l'Union ont créées une association athlétique. Le succès a couronné jusqu'ici leurs efforts et cette année leur club de balle-au-camp a remporté de brillants succès et leurs victoires ont attirés à l'Union un grand nombre de jeunes gens.

Hier soir, sous la présidence de M. Henri D'Eschambault, l'actif gérant du club des juvéniles, les joueurs de balle-au-camp junior et juvéniles se réunirent dans les salles de l'Union où un joli banquet leur fut servi.

M. l'abbé Gagnon et M. l'abbé Daumais voulurent bien honorer les convives de leur présence. Etaient aussi présents M. le Dr Laurendeau, président de l'Union Canadienne et M. C. W. Raymond, président du comité athlétique.

La réunion fut des plus joyeuse. Les discours et les chansons se succédèrent avec entrain entrecoupés de fréquents applaudissements.

Les jeunes gens de l'Union Canadienne, tout en se récréant, font parmi notre population une belle et grande œuvre et *Le Manitoba* est heureux d'attirer l'attention de ses lecteurs sur leurs activités.

THEATRES

Dominion, Ave. Portage Est Téléphone M. 4212.—Acteurs permenents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir. les prix sont 15 à 50 cts. Le programme de cette semaine:

"Elevating a Husband." La semaine prochaine "The Dollar Mark."

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour cette semaine:

6 actes—"Oh! the Women", 14 personnages dans une farce musicale: Neal Abel; Johnnie et Ollie Vanis: Warren et Templeton; Princesse Jue Quon Tai; "The Beautiful China Doll"; James Grady & Co. dans "The Toll Bridge."

Orpheum. — Programme d'ouverture pour la saison 1916-17 qui commencera lundi le 4 septembre.

Caigs et Marble, musique; "The Clock Shop" avec Paul McCane; Geo. Spelvini, Chs. Uffer, John J. Scammell, Percy Walling, J. W. W. Dunne: "Claire Vincent"; comédie: "The Recoil"; Alex. Macfax: Orth et Dooley, Comédiens; "The Fool Detective: Sherman et Uttry, Mabelle et Arthur, dans deux comédies musicales; Pielert et Scofield.

TOURNOI DE TENNIS

Le tournoi de tennis dont nous avons, à maintes reprises, entretenu nos lecteurs s'est ouvert, dimanche dernier, sous les plus brillants auspices. La température, maussade au début de l'après-midi, s'est vite calmée et à trois heures les joutes allaient leur train.

Pas moins d'une vingtaine de joutes furent décidées dans la journée. Il est maintenant certain que les semi-finales se joueront dimanche prochain.

Parmi les joutes de dimanche dernier il faut faire une mention spéciale du combat acharné que se sont livrés De Jardin et Prud'homme d'un côté et Roy et Bégin de l'autre. Le sort voulait que dès le début ces deux puissantes équipes se rencontrassent. L'une et l'autre comptaient de nombreux partisans et à chacune on reconnaissait une chance au championnat des doubles. La joute commença à 4 heures. Il y avait alors une foule nombreuse sur le terrain. Roy et Bégin, par des balles bien placées et des services très violents eurent vite fait de placer le premier set à leur crédit. Mais leurs adversaires revinrent à la charge et après une foule de "ralliés", très excitants, réussirent à égaliser les chances et à prendre le deuxième set. Il s'agissait alors d'entreprendre la rencontre décisive. Après quelques minutes de repos les joueurs revinrent sur le terrain et Roy et Bégin étaient certainement les favoris. Les hostilités recommencèrent avec ardeur. Il était évident que chacun des contestants était déterminé à défendre ses chances jusqu'à la dernière. Jusqu'au huitième jeu, les chances se partagèrent également, chaque équipe gagnant son service respectif. Puis les favoris prirent un autre jeu. L'assistance leur accordait dès lors la victoire. Mais De Jardin et Prud'homme s'élancèrent à l'attaque et, après trois jeux d'une rapidité et d'une violence extraordinaires, gagnèrent le troisième set et la partie.

Cette joute a certainement permis aux gagnants de mettre une main sur la coupe. Il reste à savoir si les adversaires qu'ils auront à rencontrer prochainement ne les empêcheront pas d'y mettre l'autre.

Il faut aussi mentionner la rencontre Raymond et Bougard vs. les Frères Georges et Louis qui se termina par la victoire des premiers.

Dans les simples Roy réussit à disposer de son formidable adversaire Trudel, en deux sets pendant que l'impétuosité de Bougard lui assurait la victoire sur le vétéran Forstal.

Le tournoi s'est continué lundi, en dépit du mauvais temps. Quelques joutes seulement purent être jouées, avec le résultat que De Jardin et Prud'homme et Lacerte et Prendergast sont déjà désignés comme contestants dans les semifinales.

Nous rappellerons au public que dimanche prochain l'on pourra assister à quatre joutes mouvementées, dont deux doubles et deux simples. Les gagnants de ces joutes se rencontreront le dimanche suivant pour décider du championnat et du droit à la possession des coupes. Ces parties se joueront sur les cours du Club de Tennis de Saint-Boniface. Le Comité du Tournoi verra à donner à chacun toute l'accommodation voulue... il y aura même *thé*, servi par les plus charmantes enfants qui soient!

Les organisateurs de ce tournoi se sont donnés beaucoup de trouble et d'occupation pour en faire un événement à succès et pour aider à la cause du français. Il nous semble de la plus élémentaire justice que le public réponde à leurs efforts, se rendre en grand nombre aux joutes du tournoi et fasse sa part de coopération pour l'Association d'Education.

PREPARATION DE L'APRES-GUERRE

NOUVEL EXEMPLE DE PREVOYANCE ET D'INITIATIVE DES ADMINISTRATEURS ET DES INDUSTRIELS BELGES.

INFORMATIONS BELGES

Bruxelles.—Les administrateurs communaux et les industriels belges saisissent toutes les occasions utiles pour préparer le pays à reprendre la lutte économique dès la signature de la paix. Une feuille bruxelloise signale un nouvel exemple de cet esprit de prévoyance et d'initiative. L'entrepreneur des travaux de la jonction du 'railways belges, Nord-Midi, ayant abandonné les chantiers, M. R. Brasseur, architecte principal de l'administration des chemins de fer de l'Etat belge, y organise des cours de maçonnerie pratique à l'usage des chômeurs en général et des chômeurs du bâtiment en particulier. Un comité scolaire a été constitué sous la présidence de M. Dr Bremaeker, conseiller communal.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.

PETITES ANNONCES

A vendre.—Cheval de voiture pesant 1200 lbs., aussi buggy et voitures de livraison; le tout est en parfaite condition. S'adresser à F. X. Lavoie, 25, Dumoulin, St-Boniface, Man. 45

A vendre.—Une bonne vache à lait. S'adresser au No. 352 rue St-Jean-Baptiste, Saint-Boniface. 45-47

Un lot bâti situé rue Dubuc, à vendre ou à échanger pour du bétail. S'adresser rue Dubuc No. 155, Norwood, Saint-Boniface. 45-49

Mlle L. Fleuette, annonce au public qu'elle a ouvert un établissement de modiste au No. 10 Bloc Provencher. Toute commande que l'on voudra lui donné sera exécutée sous les plus court délais à des prix raisonnables. 45

Servante. — On demande une servante pour ouvrage général. S'adresser à Madame Docteur Lachance, 4, rue Hamel, Saint-Boniface. 45

Sténographe. — On demande une sténographe capable d'écrire l'anglais et le français. S'adresser à 312, Edifice McIntyre. 45-47

Garçon.—On demande un garçon de 14 ans pour apprendre la typographie. S'adresser au *Manitoba*, 42, avenue Provencher St-Boniface.

On demande.—Personnes pour tailler, finir et coudre à la main des habillements de dames: costumes, manteaux et robes. Bons gages, bon emploi. S'adresser à The Faultless Ladies Wear Co. Ltd., coin des rues McDermott et Lydia. 44-47

Servante—On demande une servante. S'adresser à madame A. Lemay, 169, rue Dumoulin, Saint-Boniface. 43-45

Perdue.—Une clef avec anneau. Prière de la remporter à nos bureaux. 43

A louer.—Maison moderne, 215 rue Notre Dame, Saint-Boniface. S'adresser à J. A. Hébert, 273½ avenue Portage. Téléphone Main 4576. 42-44

A louer.—Au No. 71 Plinguet une grande maison de brique ainsi qu'une grande étable. L'emplacement serait commode pour quelqu'un qui désirerait garder des chevaux ou des vaches. S'adresser à la Compagnie Bertrand-Hébert, Saint-Boniface. 41-43

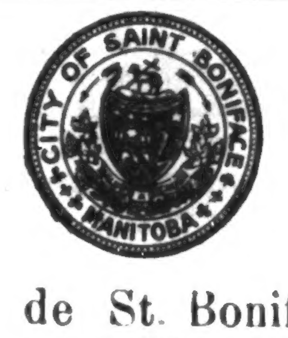
Servante—On demande une servante, cuisinière et femme de ménage. S'adresser chez madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin. Tél.: Main 1020.

A louer. — Logement dans le bloc Paquin, 126½, coin des rues Aulneau et Cathédrale, aussi chambres meublées. S'adresser à M. Adelard Paquin, 126 rue Aulneau, Saint-Boniface. 39

MM. Bleau & Bleau désirent faire savoir à leur clientèle qu'ils ont reçu mardi une nouvelle consignation de vert de Paris. Avis à ceux dont les champs de terre sont endommagés par les mouches.

Pour votre corde à lier (binder twine) allez chez MM. Bleau & Bleau, avenue Taché, Saint-Boniface. 39

A louer—Suite de 3 chambres, chambre de bain privée, dans le Bloc *Manitoba*. Possession immédiate. S'adresser au *Manitoba*, 42 Ave. Provencher.



Cité de St. Boniface AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire, les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales, payables par taxes spéciales (à moins qu'il n'en soit empêché dans chaque cas respectif, par une pétition telle que ci-après mentionnée.

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront faites, la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement une taxe uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur les rues ou parties de rues où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par année, et à un pour cent par année de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent par année.

Dans le cas de trottoir la cotisation sera prélevée seulement sur les propriétés faisant front sur le côté de la rue où le trottoir sera construit.

Dans le cas d'égoût il sera chargé aux propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où l'égoût sera construit une somme de $2.50 par pied de frontage pour le coût de la construction du dit canal d'égoût.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface, pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition n'aura été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage mentionnées ci-haut.

Les améliorations projetées et les rues ou parties de rues sur lesquelles ces travaux seront exécutés, et la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée, sont respectivement comme suit:

PERIODE DE CINQ ANS

Un trottoir en madriers de 4 pieds et 8 pouces de largeur sur le côté Nord de la rue Kavanagh, de la rue Archibald à la rue Dufresne. Coût approximatif—$363.63.

PERIODE DE VINGT ANS

Un canal d'égoût souterrain sur la rue Kavanagh de la rue Archibald à la rue Dufresne. Coût approximatif—$2,475.00.

Par ordre,
J. B. COTE, Greffier.
Saint-Boniface, Man.,
le 6 septembre 1915. 45